

Règlement « La Rentrée des Champions - Gagne 1 an de salle offert avec Fitadium! »

Du 01/09/2025 au 30/09/2025

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

- **1.1** La société FITCORP, dont le siège est à 2791 Chemin St Bernard 06220 VALLAURIS, immatriculée au RCS de la ville d'Antibes sous le numéro B 754 000 362, organise du 01 septembre au 30 septembre 2025 dans les conditions stipulées ci-après, un jeu-concours intitulé « La Rentrée des Champions Gagne 1 an de salle offert avec Fitadium !», dont le gagnant sera sélectionné selon les critères établis par l'entreprise FITCORP.
- **1.2** Le jeu sera diffusé sur le site web via un Pop-Up sur le site : https://www.fitadium.com/ et sur les réseaux sociaux tels que Facebook @facebook.musculation, Instagram @fitadium, Tiktok @fitadium et Twitter @fitadium ainsi que sur les réseaux sociaux des influenceurs Fitadium.

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

- 2.1 Le jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, cliente auprès de la Société FITCORP. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants. Tous les participants mineurs sont exclus du jeu. La société organisatrice se réserve le droit de sélectionner un autre gagnant dès lors qu'un gagnant initial est mineur. La participation au Jeu est strictement nominative et limitée à une participation par personne.
- 2.2 Un seul gagnant sera sélectionné parmi la liste des participants.
- **2.3** Ne peuvent participer au jeu les collaborateurs permanents ou occasionnels, les membres de leur famille en ligne directe (ascendants, descendants, conjoints), ainsi que toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation et à la réalisation du Jeu.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **3.1** Pour participer au jeu, le participant doit se rendre à cette adresse : https://www.fitadium.com/ ou sur le panier et utiliser le code «GYMYEAR» pour toute commande au-delà de 80€. La société se réservant le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.
- **3.2** Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation et à la réalisation du jeu.
- **3.3** Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

3.4 La participation au Jeu-concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

ARTICLE 4 - MODALITES DE PARTICIPATION

- **4.1** La publicité du jeu est réalisée par la DIRECTION de Fitadium, sur le site https://www.fitadium.com/ ou sur une autre page du site.
- 4.2 Pour jouer, chaque participant doit:
 - Se connecter sur la page internet suivante : https://www.fitadium.com/ ou sur une autre page du site
 - Passer une commande de 80€ ou plus
 - Utiliser le code GYMYEAR dans le panier
- **4.3** Le jeu se déroulera du 01 septembre 2025 jusqu'au 30 septembre 2024 16h00. Dix gagnants seront sélectionnés. Le jeu est accessible 24h/24h durant la période citée plus haut, sur Internet à l'adresse : https://www.fitadium.com/
- **4.4** Toute inscription incomplète, inexacte ou fantaisiste ne sera pas prise en compte. L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes vérifications pour la bonne application du présent article. Toute participation en dehors des dates et heures prévues ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 5 - DOTATIONS

5.1 À gagner:

Le lot mis en jeu pour l'ensemble de l'opération est : 1 an de salle de sport offert (valeur jusqu'à 500€).

ARTICLE 6 - SELECTION DU GAGNANT

La sélection des gagnants se fera parmi les participants du concours qui ont respecté les conditions citées dans l'article 4.

Le tirage au sort aura lieu le 02 octobre 2025. Ainsi, le gagnant sera contacté par email au plus tard le 05 octobre 2025 à 23h59.

Si l'adresse électronique et/ou le téléphone est incorrect ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour tout autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information. Passé ce délai de 7 jours et sans nouvelle de leur part le lot sera considéré comme perdu.

ARTICLE 7: MISE A DISPOSITION DU LOT - CONDITIONS D'UTILISATION

7.1 Le lot ne peut être échangé contre des espèces ou autres marchandises ou services ou utilisé conjointement avec d'autres offres ou réductions.

ARTICLE 8 – LIMITATION DE RESPONSABILITE

8.1 La participation au jeu intitulé « La Rentrée des Champions – Gagne 1 an de salle offert avec Fitadium!» implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse

pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

- **8.2** L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de l'organisation du présent jeu, notamment si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté il est amené à annuler, écourter, proroger ou reporter le jeu-concours.
- **8.3** L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion des participants ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données du courrier électronique des participants.
- **8.4** L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité du fait de toute information incorrecte ou inexacte causée, soit par les utilisateurs du site Internet, soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation du présent jeu.
- **8.5** L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique (email de félicitation non réceptionné, considéré en Spam, etc....).

ARTICLE 9 - RESPECT DES RÈGLES - EXCLUSION

- **9.1** Les participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du jeu et du présent règlement.
- **9.2** La société FITCORP peut annuler la participation de tout participant n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis. La société FITCORP se réserve le droit de supprimer tout formulaire de participation présentant des erreurs manifestes. Cette suppression peut se faire à tout moment et sans préavis.
- **9.3** La société FITCORP se réserve également le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement du jeu. La société FITCORP se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

ARTICLE 10 - CONSULTATION DU REGLEMENT

- 10.1 Le règlement du jeu est accessible à l'adresse : https://www.fitadium.com/
- **10.2** Le règlement peut être obtenu gratuitement sur simple demande à l'organisateur : contact@fitadium.com

ARTICLE 11 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le présent article vise à informer le Participant sur les modalités du traitement de ses données personnelles mis en œuvre par l'Organisateur ainsi que sur ses droits, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018.

11.1 Participation au Jeu

Le Participant est informé que les données nominatives le concernant, collectées dans le cadre du jeu, sont nécessaires à la prise en compte de sa participation. Les données personnelles collectées sont les suivantes : Adresse email, nom, prénom et numéro de téléphone. Les seuls destinataires de ces données sont les personnels habilités de la société FITCORP en charge de la mise en place du Jeu-concours. Les données personnelles sont communiquées aux organisateurs du jeu pour les besoins exclusifs de l'organisation du jeu et ne seront pas utilisées à d'autres fins (ni conservées, ni exploitées, ni communiquées à quelques tiers que ce soit), sauf accord express du participant lors de son inscription au jeu.

11.2 Offres promotionnelles

L'Organisateur enverra sa e-newsletter d'actualité (emails d'information et de promotion des produits et services et nouveaux projets) au Participant. Le Participant peut se désabonner de ce service à tout moment en cliquant sur le lien « se désinscrire » au bas de chaque email ou en envoyant un email à contact@fitadium.com. L'Organisateur enverra des campagnes via sms, et WhatsApp. Pour plus d'informations sur ce traitement de données, veuillez consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles. https://www.fitadium.com/content/14-mentions-legales

11.3 Exercice des droits

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données, ainsi que le droit de s'opposer ou de solliciter la limitation du traitement dont il fait l'objet. Pour cela il suffit d'en faire la demande soit par courrier adressé à l'adresse postale indiquée en préambule, soit par email à l'adresse courriel suivante : contact@fitadium.com. En outre, le Participant a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle s'il considère que le traitement de ses données constitue une violation de la réglementation sur la protection des données, conformément à l'article 77 du Règlement européen sur la protection des données. Consultez le site cnil.fr pour obtenir plus d'informations sur vos droits

ARTICLE 12 - CONTESTATION ET LITIGES

Toute contestation relative à ce jeu-concours devra obligatoirement intervenir par écrit à « Société FITCORP - 2791 Chemin St Bernard 06220 VALLAURIS » cachet de la poste faisant foi, au plus tard le 10 octobre 2025 à 23h59.